

Rapport annuel 2024

Message du Président

Chers participants du régime de retraite, l'année 2024 a été une bonne année pour notre régime de retraite avec un rendement excédent l'indice de référence. Les rendements très favorables des marchés boursiers ont aidé notre régime en 2024, qui continue à être en bonne santé financière.

ON GARDE LE CAP EN 2024

La position financière positive de notre régime s'est maintenue en 2024. En effet, notre régime demeure entièrement capitalisé au 31 décembre 2024, **ce qui signifie qu'il est en mesure de payer les rentes promises**, et continue de bien se comparer aux autres caisses de retraite.

ON RESTE VIGILEANTS POUR LA SUITE

Jusqu'au 31 mars 2025, les marchés étaient plutôt favorables, mais à partir d'avril, les annonces de M. Trump sur les tarifs et autres, ont amené beaucoup de volatilité. Ceci dit, après des chutes importantes en avril, les marchés ont recommencé à être à la hausse. Votre comité continue de suivre cette situation de près et, en lien avec les objectifs du régime, garde le cap sur un horizon à long terme.

**« Prenez soin de vous aujourd'hui pendant
qu'on s'occupe de votre lendemain. »**

Janick Vallières
Président du comité de retraite TUAC 1991-P

À TITRE DE RAPPEL

Le 1^{er} janvier 2024, le facteur CM a augmenté de 100 % à 105 %

Nous sommes heureux d'avoir pu **augmenter le facteur CM de 100 % à 105 % pour les rentes accumulées à compter du 1^{er} janvier 2024**. Cette augmentation se traduira également par un revenu de retraite plus élevé. Rappelons que les participants actifs accumulent chaque année un montant de rente basé sur :

- les cotisations salariales et celles de leur employeur versées dans l'année; et
- le facteur CM qui tient compte des conditions du marché.

NOUVEAUTÉ À VENIR !

Un portail participant personnalisé

À partir de l'automne 2025, vous aurez accès à un portail sécurisé présentant les informations relatives à votre participation dans le régime. En accédant à votre compte, vous pourrez également effectuer des projections de vos revenus de retraite à différentes dates. Le lancement du portail est prévu en novembre 2025. **Présentez-vous à l'assemblée annuelle pour une démonstration du nouveau portail!**

VOTRE COMITÉ DE RETRAITE : TOUJOURS AUSSI DÉVOUÉ

Alexandre Bergeron, David Blais Rainville, Yves Champagne, Dave Chrétien, Mario Lapointe, Mario Maisonneuve, Donald Searles, Marc St-Germain et Janick Vallières

« Nous sommes fiers du résultat du travail accompli et nous nous engageons à continuer d'agir prudemment pour vous offrir un revenu à la retraite payable toute votre vie. »

VOTRE ASSEMBLÉE ANNUELLE

Chaque automne, l'assemblée annuelle des participants vous offre la chance de poser vos questions directement à ceux qui s'occupent de votre régime. **Une rencontre juste pour vous!**

Dimanche 2 novembre 2025 à 9 h00



Hôtel Universel de Montréal

5000 rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec



Station de métro Viau

VOUS PRÉFÉREZ ASSISTER EN LIGNE?



Demandez votre invitation en écrivant à info@tuac1991p.org et indiquez votre nom et celui de votre employeur.

Vous recevrez un courriel avec les accès.

VOTRE SITE WEB POUR L'INFORMATION AU BOUT DES DOIGTS

Saviez-vous que vous pouvez accéder aux renseignements de votre régime à partir de votre téléphone? Consultez votre [brochure](#) complète, les [formulaires](#) utiles, les réponses à vos questions ([FAQ](#)), le [rapport annuel](#) de votre régime et d'autres nouvelles dans [À la une!](#) dès aujourd'hui.

tuac1991p.org – Avantages
– Régime de retraite



DES QUESTIONS?

N'hésitez pas à communiquer avec l'administration du régime au **1 855 612-8822** (sans frais) ou par courriel à tuac1991p@saiinc.ca

Ou écrivez à votre comité de retraite : info@tuac1991p.org

Comité du régime de retraite des TUAC 1991-P

440, rue Notre-Dame, bureau 301

Repentigny (Québec) J6A 2T4

Le régime des TUAC 1991-P en bref

Mis en place en 1962, le **régime** regroupe plus de 3 000 participants.

Chaque groupe détermine un **taux de cotisation** pour l'employé et l'employeur et ces cotisations s'accumulent avec celles de tous les autres groupes dans la caisse de retraite pour profiter de l'effet collectif.

Votre comité de retraite s'assure de faire **grandir** ces montants par des **placements judicieux** et une **gestion prudente** de la caisse de retraite.

À la retraite, vous recevrez une rente chaque mois **payable votre vie durant**.

Le montant de votre rente accumulée est indiqué dans votre **relevé annuel personnalisé** que vous recevez par la poste.

Données sur la participation au régime

Le tableau suivant présente le nombre de participants par catégorie à la fin des années 2023 et 2024. Nous sommes fiers de l'excellent taux de rétention.

Nombre de participants	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2024
Actifs	2 552	2 807
Retraités	508	540
Participants ayant droit à une rente différée	249	264

En 2024, un nouveau groupe de 121 participants s'est joint au régime :

- Centre de distribution de médicaments vétérinaires inc. (C.D.M.V. inc.) au 1^{er} juin 2024.

Caisse de retraite et rendement

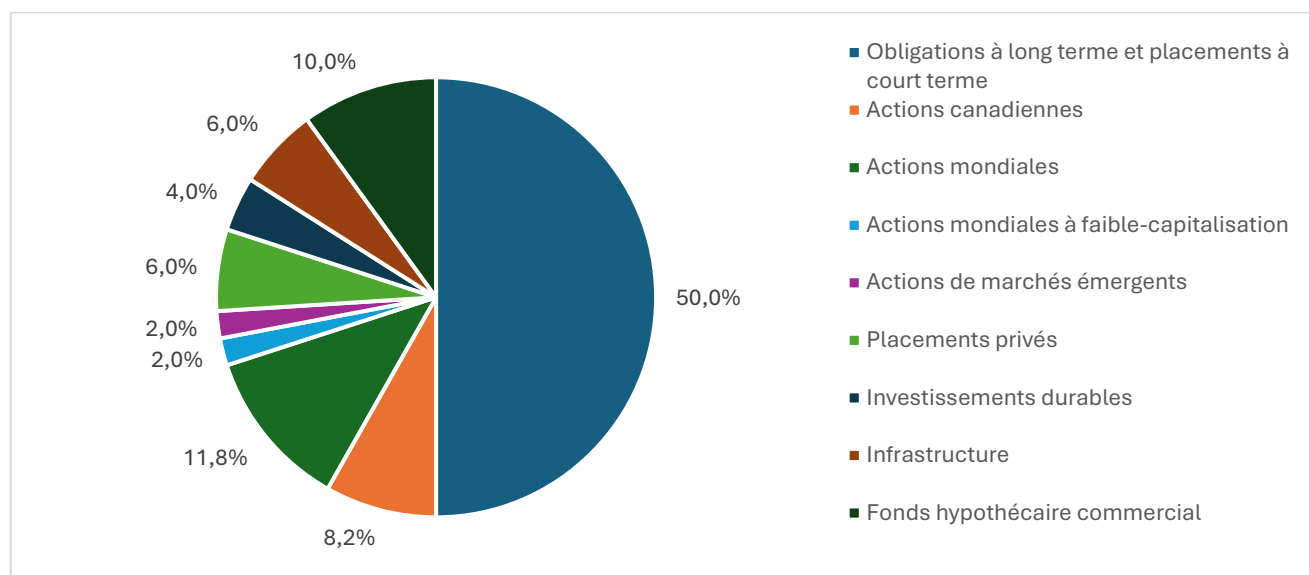
Les états financiers de la caisse du régime ont été vérifiés par BDO Canada LLP et présentent l'actif net disponible pour le versement des prestations au 31 décembre 2024 ainsi que l'évolution de l'actif net disponible pour le versement des prestations.

Sommaire de l'évolution de la caisse du régime selon les états financiers vérifiés (2023 et 2024)

	2023	2024
Actif au 1^{er} janvier	146 614 577 \$	161 001 611 \$
• Cotisations des employés	3 491 275 \$	3 922 796 \$
• Cotisations des employeurs	3 663 375 \$	4 579 643 \$
• Revenus de placements	16 577 475 \$	9 310 121 \$
• Paiement des rentes	(5 530 685 \$)	(5 711 907 \$)
• Autres prestations	(2 312 315 \$)	(1 667 715 \$)
• Frais de gestion et d'administration	<u>(1 502 090 \$)</u>	<u>(1 634 980 \$)</u>
Actif au 31 décembre	161 001 611 \$	169 799 569 \$

En 2024, la caisse de retraite a enregistré un rendement positif de 4,9 % après tous les frais. En vertu de cette performance, la situation financière du régime est toujours solide et s'est maintenue en 2024. Le Comité est satisfait de l'impact de ces résultats sur le régime à long terme et s'assure de suivre l'évolution des marchés et de réagir dans l'intérêt du régime.

Le Comité est responsable d'établir comment sera investie la caisse de retraite et d'adopter une politique de placement. De façon générale, nous visons une performance stable en relation avec les engagements du régime, c'est-à-dire l'ensemble des rentes acquises par tous les participants. Pour cette tâche, nous sommes accompagnés par l'équipe de Mercer Gestion mondiale d'investissements Canada limitée pour la sélection et le suivi attentif des gestionnaires de placements. L'actif de la caisse demeure investi de façon prudente avec une répartition cible très diversifiée parmi les catégories de placements suivantes :



La caisse détient aussi des placements obligataires en superposition afin de minimiser l'impact des fluctuations des taux d'intérêts sur la situation financière du régime.

Évaluation actuarielle au 31 décembre 2024

L'évaluation actuarielle est l'exercice annuel où l'on analyse l'ensemble du financement du régime en comparant la valeur de la caisse de retraite et le coût de toutes les rentes acquises par tous les participants actifs, retraités et inactifs. Selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, le régime présentait un ratio de capitalisation de 109 %, soit un excédent d'actif de 18 M\$, selon l'approche de continuité pour le service passé et le service futur. Le degré de solvabilité du régime en date du 31 décembre 2024 était de 108 %.

Sommaire du fonctionnement du régime

- Le financement du régime est assuré par des cotisations fixes négociées pour chacun des groupes participants.
- La totalité des actifs du régime appartient aux participants. Les employeurs participants ne peuvent utiliser les excédents du régime et ils ne sont pas responsables de financer les déficits éventuels. Ainsi, il doit y avoir un équilibre entre les engagements et les fonds disponibles dans le régime.
- En cas de déficit, selon le rapport d'évaluation actuarielle, il serait possible que les prestations soient ajustées à la baisse, incluant celles en cours de paiement. En cas d'excédent, les prestations peuvent être augmentées comme ce fut le cas en 2016, 2018 et 2022.
- Le Facteur d'ajustement au Coût du Marché (Facteur CM) sert à déterminer le niveau des crédits de rente qui seront accumulés par les participants pour le service futur. Il est revu chaque année pour tenir compte des conditions économiques et en particulier des rendements futurs anticipés. En cas d'insuffisance des cotisations, le Facteur CM est ajusté.

Sommaire des modifications au régime enregistrées récemment

Comme annoncé dans le dernier rapport annuel 2023, nous avons enregistré auprès de Retraite Québec les modifications au régime résumées ci-après :

- Les employés syndiqués du Centre de distribution de médicaments vétérinaires inc. (C.D.M.V. inc.) se sont joints au régime le 1^{er} juin 2024.
- Les cotisations requises des participants et les cotisations requises de l'employeur des divisions de Les Viandes P.P Hallé Ltée, de Transport Bourret Inc. et de Président de la Section Locale 1991-P ont été modifiées à la suite du renouvellement de leur convention collective respective.
- En raison de la fermeture de l'entreprise en 2024, le groupe de Rolf C. Hagen fut malheureusement retiré du régime.

Nous avons également enregistré auprès de Retraite Québec les modifications suivantes:

- Modification aux crédits de rente de plusieurs divisions en date du 1^{er} janvier 2025.
- Modification des périodes d'invalidité minimale requise et d'accumulation pendant une invalidité, pour les périodes d'invalidité à compter du 1^{er} janvier 2025.